

Règlement de la bourse aux vélos d'occasion

Albi, le 27 mai 2017 - Place du Vigan

Article 1 : organisateur

L'association Tous à vélo et à pied en Albigeois organise la bourse aux vélos d'occasion sur la place du Vigan à Albi. Le paiement du matériel vendu est possible à partir de 15h. Une commission de 10 % de la valeur de vente est retenue au profit de l'association Tous à vélo et à pied en Albigeois. Les fonds récoltés sont remis à l'association de pour suivre ses actions en faveur de la promotion des déplacements doux sur le territoire de l'agglomération. Le paiement ne pourra se faire que contre présentation du vélocard de dépôt.

Peuvent être soumis à la vente tous les types de vélos (vélos à moteur, route, tandem...) ainsi que les autres matériels de déplacement doux (vélos à assistance électrique, vélos à pédalage alternatif, vélos à propulsion humaine, vélos à propulsion électrique, vélos à propulsion humaine et électrique, vélos à propulsion humaine et électrique à assistance électrique, vélos à propulsion humaine et électrique à assistance électrique...). Le matériel est remis à l'association de pour être remis en état par son intermédiaire.

Article 3 : dépôt des vélos
Le dépôt des vélos est autorisé le 27 mai à partir de 8h et jusqu'à 18h. L'organisateur ne pourra être tenu responsable si le dépôt est dégradé ou si le matériel est endommagé pendant la manifestation.

Article 4 : vente des vélos
La vente s'effectue entre 9h et 18h. Les prix sont libres mais l'organisateur se réserve le droit de refuser la vente d'un matériel à un prix trop élevé. L'association est présente tout au long de la manifestation pour renseigner les acheteurs, faciliter la vente, percevoir les règlements et les restituer aux vendeurs. Ceci étant, l'organisateur ne garantit pas la vente des vélos qui lui ont été confiés. La vente est ferme et définitive. L'organisateur n'acceptera que des règlements

Article 5 : signature
Le vendeur de la fiche de dépôt vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 6 : bourse aux vélos d'occasion
L'association Tous à vélo et à pied en Albigeois organise la bourse aux vélos d'occasion sur la place du Vigan à Albi. Le paiement du matériel vendu est possible à partir de 15h. Une commission de 10 % de la valeur de vente est retenue au profit de l'association Tous à vélo et à pied en Albigeois. Les fonds récoltés sont remis à l'association de pour suivre ses actions en faveur de la promotion des déplacements doux sur le territoire de l'agglomération. Le paiement ne pourra se faire que contre présentation du vélocard de dépôt.



102/MRCS Toulouse B393658760_2016-04-2218 -kom-com.fr

8^e Bourse aux vélos d'occasion EN ALBIGEOIS

Envie de vendre
ou acheter ?

En partenariat avec
Tous à vélo
et à pied
en Albigeois

SAMEDI
27 MAI
9H-18H
PLACE DU VIGAN
ALBI



ANIMATIONS
GRATUITES

- Studio photo *Moi & mon vélo!*
- Vélo smoothie : le plein de vitamines à la force des mollets
- Essai de vélos : électrique, cargo, tandem, triporteur ...
- Marquage antivol gratuit

www.grand-albigeois.fr - 05 63 76 06 06



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE L'ALBIGEOIS

On s'occupe de tout !

Participez à la 8^e Bourse aux vélos en Albigeois !

Organisée par l'association *Tous à vélo et à pied en Albigeois* en partenariat avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois

VOUS VENDEZ ?

ÉTAPE 1

Je m'assure que les vélos que je souhaite vendre, sont en état de marche.

Afin de gagner du temps au moment des inscriptions définitives le jour J, je remplis le formulaire de dépôt ci-joint avant de regagner la place du Vigan.

ÉTAPE 2

Si j'ai plusieurs vélos à vendre, je peux :

- récupérer une nouvelle fiche de dépôt à l'accueil des mairies de l'agglomération ;
- télécharger de nouvelles fiches sur : www.grand-albigeois.fr, rubrique mobilité et déplacements

ÉTAPE 3

Je me présente entre 8h et 12h, place du Vigan, le samedi 27 mai prochain afin de finaliser mon inscription et de confier mon (mes) vélo(s) à l'association *Tous à vélo et à pied en Albigeois* qui se chargera de la vente. Le prix de vente minimum/maximum est à fixer avec les bénévoles. Un rapide contrôle technique sera effectué par les membres de l'association avant la mise en vente.

À savoir : 10 % seront prélevés sur la vente au profit de l'association. Les fonds récoltés permettront de poursuivre des actions de promotion des déplacements doux.

ÉTAPE 4

À partir de 15h et jusqu'à 19h, je peux récupérer les fruits de la vente. En cas d'inventu, je récupère mon vélo à partir de 17h et jusqu'à 19h.

Vous achetez ?

Vélos de course, de ville, VTT, BMX... venez trouver le vélo adapté à vos besoins de 9h à 18h place du Vigan à Albi.

À savoir : seules les espèces sont acceptées pour le paiement.

DU NOUVEAU CETTE ANNÉE

VENEZ ASSISTER AUX ANIMATIONS AUTOUR DU VÉLO...

- VÉLO SMOOTHIE : LE PLEIN DE VITAMINES À LA FORCE DES MOLLETS !
- ESSAI DE VÉLOS : ÉLECTRIQUE, CARGO, TANDEM, TRIPORTEUR ...
- MARQUAGE ANTIVOL GRATUIT
- STUDIO PHOTO *MOI & MON VÉLO !* PARTICIPEZ À LA PROCHAINE CAMPAGNE DE L'AGGLO POUR LA PROMOTION DU VÉLO.

n°.....

Fiche de dépôt

Organisateur : Association
Tous à vélo et à pied en Albigeois

Bourse aux vélos d'occasion - Albi, le 27 mai 2017

LE VÉLO

- Dame Homme Mixte Enfant
 Ville VTT Course Autre

Marque: Couleur:

LE PRIX

Jusqu'à 15h: € Après 15h: €

VENDEUR

Nom, prénom:

Date et lieu de naissance:

Adresse:

- Carte Nationale d'identité Passeport

N°:

Date de validité: ___/___/___

SIGNATURE AU DÉPÔT*

* Vaut acceptation du règlement de la bourse aux vélos.

* Vaut attestation sur l'honneur de non-participation à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de l'année 2017.

VENTE

Vélo vendu: € en espèces

Commission perçue
par l'organisateur (10 %)

Montant: €

RESTITUTION VÉLO / PAIEMENT VENDEUR

- Vélo rendu à son propriétaire Somme réglée: € en chèque

Signature vendeur